



Commune de Léaz

N°11/2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 3 avril 2023

Date la convocation du Conseil municipal : 29 mars 2023

Nombre de conseillers municipaux : 13

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élu : Valérie MAYOR

Présents : Christine BLANC - Valérie MAYOR – Norbert GILBRIN - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE - Pierre-Luc CHATAIGNON - Séverine VIRLOUVET - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

Absents excusés : Nicolas BUGNOT donne pouvoir à Christine BLANC – Loïc NORMANT donne pouvoir à Valérie MAYOR - Johann BRESSON

Absents : Helena REBOULET

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Sous la présidence de Mme Christine BLANC, Maire, ayant mandaté Mme Valérie MAYOR, 1^{er} Maire-Adjoint, Délégué aux Finances Communales, pour présenter les comptes, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Le conseil, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité :

DECIDE l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2022 au budget primitif 2023 soit la somme de **125 076.12 €** réparti comme suit :

- **Recettes d'investissement** au compte **1068** "réserves- excédent de fonctionnement capitalisé" : **125 076.12 €**, soit le besoin de financement réel d'investissement.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Le Maire,
Christine Blanc
Christine BLANC